RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

100 LIMITES
Société par actions simplifiée au capital de 60 000 euros
Siège social : Route de Lyon – Cravant
89460 DEUX RIVIERES
407 997 287 RCS AUXERRE

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 12 JUIN 2025

…/…

CINQUIEME DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que la Société dépassait à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024 deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, et en application de l'alinéa 3 de l'article L. 821-43 du Code de commerce décide de nommer :

CABINET CLEON MARTIN BROICHOT
Monsieur Thomas PAULIN
[redacted]
816 580 146 RCS DIJON

en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, sous le régime de l'audit légal des petites entreprises, pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associée Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

SIXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Pour extrait conforme au procès-verbal

Certifié conforme



Signé le 16-06-2025